

26-A-0063

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

FRETIN -

**BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN - ROUTE METROPOLITAINE 655 -
REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION HORS AGGLOMERATION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 26-A-0006 du 09 janvier 2026 portant délégation de fonctions aux Vice-Présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 26-A-0008 du 09 janvier 2026, modifié par l'arrêté n° 26-A-0020 du 10 février 2026, portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu le code de la route, notamment ses articles R. 411-8 et R. 411-21-1 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 2ème partie, signalisation de danger ;

Vu la demande en date du 27 février 2026 émise par la société EIFFAGE sise 80 rue Gabriel Péri 59273 FRETIN pour le compte de la Métropole européenne de Lille - Direction Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sise 2 Boulevard des Cités Unies 59040 LILLE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation ;

Considérant que lors de la communication de la nouvelle phase des travaux en date du 05 mars 2026, la commune de Fretin, l'association syndicale du Centre Régional de Transport, la société des transports en commun ILEVIA/KEOLIS, le SGERS MEL et les entreprises ont validé les prescriptions d'intervention ;

Considérant que des travaux d'aménagement d'îlots centraux rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13 au 23 mars 2026 Boulevard du Petit Quinquin à Fretin ;



Arrêté Du Président

ARRÊTE

Article 1. À compter du 13 et jusqu'au 23 mars 2026, la circulation est interdite sur les deux voies centrales, Boulevard du Petit Quinquin, Route Métropolitaine 655 entre le PR 4+310 et le PR 4+490 (Fretin).

Article 2. Prescriptions techniques :

- Coordination avec le service signalisation de la MEL (SGERSR) pour tout chantier proche d'un carrefour à feux tricolores.
- L'utilisation de rubalise est proscrite.

Article 3. La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, la société EIFFAGE.

Article 4. Le bénéficiaire et le demandeur de l'acte préviendront les services de la MEL 48 heures avant le début des travaux par le biais du mail générique arrete.circulation@lillemetropole.fr.

Le bénéficiaire et le demandeur de l'acte préviendront également les services de la MEL de la fin des travaux dans le délai de 24 heures après leur fin effective par le biais du mail générique arrete.circulation@lillemetropole.fr.

Le bénéficiaire et le demandeur de l'acte préviendront les destinataires en cas de prolongation ou de report de l'intervention.

Article 5. Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre et pourront donner lieu à des poursuites.

Article 6. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

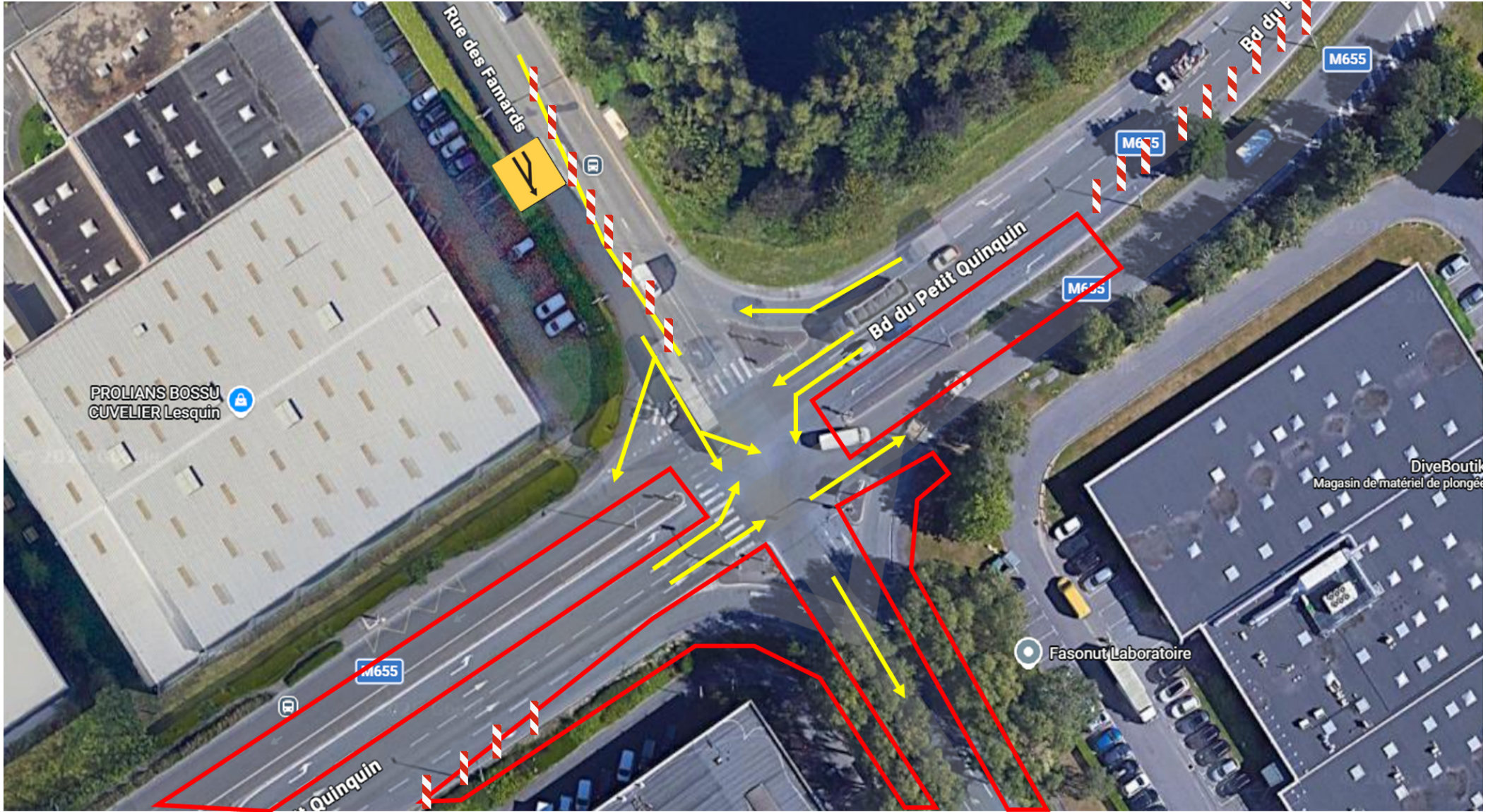
Article 7. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Mme le Maire de Fretin ;
- EIFFAGE GENIE CIVIL ;
- M. le Directeur de la Fédération Nationale des Transports Routiers ;
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord ;
- M. le Directeur Zonal des Compagnies Républicaines de Sécurité Nord ;
- M. le Directeur de Deverra ;
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E.A.L ;



Arrêté Du Président

- M. le Lieutenant-Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de Lille ;
- M. le Directeur d'Ilévia.



PROLIANS BOSSU
CUVELIER Lesquin

Rue des Farnards

Bd du Petit Quinquin

M655

M655

M655

M655

Quinquin

DiveBoutik
Magasin de matériel de plongée

Fasonut Laboratoire